

Département
ALLIER
Arrondissement
MONTLUCON
Commune
LA CELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 09 septembre 2021

Nombre de Conseillers :
en exercice : 11
présents : 11
pouvoirs : 0

L'an deux mil vingt-et-un, le neuf septembre, le Conseil Municipal s'est rassemblé salle polyvalente de la Mairie, à dix-neuf heures, sous la Présidence de Madame BOULON Élise, Maire.

Présents : Mmes BOULON Élise, BOUBAT Isabelle, DANIEL Marie-Noëlle, POIRET Pascale, MM BAYLOT Éric, BOUTET Jérôme, HARTMAN Antonie, LINTIGNAT Anthony, ROBLOT Claude, TAUVERON Claude, VALTON Jean-Pierre

Absent ayant donné pouvoir : /

Absent : /

Secrétaire de séance : Mme DANIEL Marie-Noëlle

Date de la convocation : 24 aout 2021

OBJET: Contrat temporaire - n° 2021-09-1

Madame le Maire explique au conseil que :

Vu la [loi n° 82-213 du 2 mars 1982](#) relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

Vu la [loi n° 84-53 du 26 janvier 1984](#) portant statuts de la Fonction Publique Territoriale,

Vu [l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984](#) en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

Considérant qu'en raison d'un surcroît de travail il y aurait lieu, de créer un emploi temporaire d'adjoint technique contractuel à temps complet à raison de 35 heures de travail par semaine ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité (10 voix pour, 1 abstention) :

1. la création d'un emploi temporaire d'adjoint technique à compter de ce jour
2. de préciser que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures/semaine.
3. que la rémunération pourra être rattachée à l'échelle indiciaire des agents techniques
4. de modifier le tableau des emplois permanents de la commune annexé à la présente délibération,
5. d'autoriser Madame le Maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi

Lecture de la lettre de démission de M. HARTMAN Antonie reçue ce même jour.

La séance est close à 20 h 45

RECAPITULATIF

N°	Objet	Pages
2021-09-1	Contrat temporaire	2021-032 2021-033

ÉMARGEMENTS

Mme BOULON Élise Maire		M. ROBLOT Claude 1 ^{er} Adjoint	
Mme BOUBAT Isabelle 2 ^{ème} Adjointe		M. LINTIGNAT Anthony 3 ^{ème} Adjoint	
Mme DANIEL Marie-Noëlle Conseillère Municipale		M. TAUVERON Claude Conseiller Municipal	
M. VALTON Jean-Pierre Conseiller Municipal		M. BOUTET Jérôme Conseiller Municipal	
M. BAYLOT Éric Conseiller Municipal		Mme POIRET Pascale Conseillère Municipale	
M. HARTMAN Antonie Conseiller Municipal			